

Assurance du personnel

Réduire les coûts de l'absentéisme avec un contrat personnalisé d'assurance statutaire

Les absences au travail pour raison de santé sont susceptibles d'impacter de manière très importante le budget d'une collectivité. Ces arrêts peuvent également avoir des conséquences organisationnelles importantes, mettre en péril la continuité d'un service public et nuire à l'image de la collectivité du fait de l'insatisfaction des usagers.

Pour anticiper ces risques et réduire les conséquences de l'absentéisme, souscrire un contrat d'assurance du personnel constitue une précaution indispensable.

Le point avec le Directeur Général des Services d'une collectivité de 110 agents en région Rhône-Alpes, qui a choisi de faire confiance à Dexia Sofcap pour son contrat d'assurance du personnel.

Pourquoi votre collectivité a-t-elle opté pour un contrat d'assurance du personnel ? Pour nous, le choix d'une assurance du personnel s'est avéré essentiel pour préserver notre municipalité en termes de budget principalement, mais également en termes d'image, car les absences au travail peuvent *in fine* avoir un impact sur la qualité des services publics que nous rendons.

“Le contrat d'assurance du personnel nous permet de préserver le budget de notre collectivité et la qualité du service rendu à nos concitoyens”

Etre couverts pour les risques d'absentéisme nous permet de ne pas trop amputer le budget de notre collectivité et de pouvoir remplacer les agents absents, ce qui est la meilleure des garanties pour la continuité des services que nous rendons à nos concitoyens.

En quoi votre contrat d'assurance du personnel est-il particulièrement avantageux ?

La gestion de notre contrat par Dexia Sofcap est facilitée grâce aux services proposés. Nous bénéficions surtout de prestations très utiles en matière de pilotage des absences au travail et de prévention des risques professionnels.

Dexia Sofcap édite par exemple chaque année, ou sur simple demande, des études et bilans statistiques concernant notre situation et nos caractéristiques d'absentéisme. Nous connaissons ainsi la situation de notre mairie et pouvons agir en conséquence.

Une véritable aide au pilotage des absences nous est apportée. Les équipes de Dexia Sofcap sont à nos côtés pour nous conseiller dans les démarches à entreprendre en fonction de la situation rencontrée. Et le fait d'avoir pour interlocuteurs des experts pour chacun des services offerts (psychologues, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité...) est essentiel. Nous sommes conseillés et guidés à chaque étape de notre contrat.

Quels sont les services dont vous avez particulièrement profité ?

Dexia Sofcap met à notre disposition une large gamme de services. Tant en matière de gestion (tiers payant, déclaration de la base de l'assurance en ligne...) qu'en termes de prévention des risques (formations sur mesure, programmes de soutien psychologique, expertises médicales...)

La déclaration des absences sur Internet permet de gagner du temps dans la déclaration des arrêts. Tous les agents ayant été absents au moins une fois sont recensés, ainsi en cas de nouvel arrêt, son profil est déjà renseigné.

“Des experts de Dexia Sofcap sont à nos côtés, pour nous conseiller à chaque étape du contrat”

Récemment, nous avons eu besoin d'effectuer un recours contre tiers, pour un agent victime d'un accident de trajet qui avait été causé par un automobiliste. Une équipe dédiée au recours au sein de Dexia Sofcap a pris en charge toute la procédure et s'est occupée de tout jusqu'au recouvrement. Notre collectivité a ainsi pu récupérer des sommes importantes, versées au titre de l'accident.



Pour en savoir plus sur Dexia Sofcap :
www.dexia-sofcap-sofcah.com
 Tél. : 02 48 48 15 15
 E-mail : relations.clients@dexia-sofaxis.com